

DEC183040INSIS

Décision portant nomination de MM. Mehdi ALOUINI et Olivier DURAND aux fonctions de directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche UMR6082 intitulée Institut Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON (FOTON).

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC161216GDDS en date du 16 décembre 2016 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche UMR6082 intitulée Institut Fonctions Optiques pour les Technologies de l'informatiON (FOTON) et nommant M. Pascal BESNARD directeur de cette unité ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

À compter du 1^{er} janvier 2019, MM. Mehdi ALOUINI, Maître de Conférences à l'Université Rennes 1 et Olivier DURAND, Professeur des Universités à l'INSA Rennes, sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, pour la durée fixée dans la décision DEC161216DGDS portant renouvellement de l'unité UMR6082.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 décembre 2018

Le président - directeur général
Antoine Petit